

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

(District Yamaska)

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le **1^{er} février 2021**, à 16 h 30, en la salle du Conseil, au 750 avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative au lot 1 296 138, propriété de messieurs Richard Ten Have et Rémy Ten Have et madame Julie Dénommée.

Cette demande consiste à permettre un nombre total de quatre cases de stationnement pour l'immeuble résidentiel sis aux 1580-1584, boulevard Laurier Est, qui comprendra un troisième logement au sous-sol, alors que l'article 19.9.2 du règlement d'urbanisme numéro 350 fixe un ratio de 1,5 case de stationnement par logement pour une résidence de plus d'un logement et ce; le tout conditionnellement à la signature et la publication d'un acte de servitude perpétuelle notarié, confirmant l'utilisation de deux cases de stationnement situées aux 1572-1576, boulevard Laurier Est pour la durée de l'usage en cause.

Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Web suivante : <https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit jusqu'au 29 janvier 2021 inclusivement. Un formulaire est disponible à cet effet à l'adresse Web ci-dessus mentionnée.

Saint-Hyacinthe, le 13 janvier 2021



Me Hélène Beauchesne, notaire
Greffière